

	<b>Formulaire</b>	Code FR-EVA-17
	<b>Guide_PFE</b>	Révision : 00
		Date : 12/09/2024

---

## **GUIDE D'ELABORATION DES PROJETS DE FIN D'ETUDES (PFE)**

---



Année universitaire : 2024 - 2025

	<b>Formulaire</b>	Code FR-EVA-17
	<b>Guide_PFE</b>	Révision : 00
		Date : 12/09/2024

## MOT DU DIRECTEUR

Le couronnement de trois années d'études dans **l'école supérieure des sciences et techniques de la santé de Sousse** se fait par la soutenance d'une **mémoire de fin d'étude**.

Elle constitue généralement le premier travail de recherche de l'étudiant qui lui permet en même temps de couronner ces études. La recherche quel qu'en soit son objet, est une activité exigeante et passionnante. Elle a d'autant plus de chance de donner des résultats intéressants qu'elle a été préparée avec soin, qu'elle repose sur une réflexion conceptuelle solide et qu'elle s'appuie sur les connaissances existantes. La préparation d'une recherche c'est-à-dire tout le travail qu'il faut faire avant de commencer à recueillir des données, les analyser et à les interpréter, est une étape essentielle qu'il n'est possible d'éviter.

Tout comme la prise en charge d'un patient, la réalisation d'un tel travail de recherche, objet de la thèse, se planifie de façon logique et séquentielle et appelle à résoudre différents points :

- *Quel est le problème et pourquoi l'étudier?*
- *Quelles informations sont déjà disponibles?*
- *Pourquoi faire cette étude?*
- *Quels sont les résultats désirés?*
- *Quelles informations sont nécessaires pour la réalisation des objectifs de recherche?*
- *Comment récolter ces données? Qui fera quoi, et quand?*
- *Quelles ressources sont nécessaires pour la réalisation de l'étude?*
- *Comment présenter les résultats?*

Le travail entrepris dans ce cadre, **bien encadré, méthodique et rigoureux**,

	<b>Formulaire</b>	Code FR-EVA-17
	<b>Guide_PFE</b>	Révision : 00
		Date : 12/09/2024

témoin de la maturité et de la réflexion de l'auteur et des exigences du directeur de mémoire peut aboutir à un excellent projet de fin d'étude. Un tel travail n'exclut pas l'originalité des idées, la rigueur de leur présentation et la force des propositions et peut apporter donc une véritable contribution au progrès de la connaissance. **Il n'est pas rare qu'une mémoire puisse souvent précédée la rédaction et la publication d'articles de haut niveau.**

Cependant, **parfois sont soutenues des mémoires sans réelle portée**, réunissant des observations mal exploitées ou correspondant à une compilation désordonnée de travaux de peu d'intérêt. Un déficit d'information des étudiants, l'insuffisance de réflexion méthodologique et de formation à cet exercice, l'excès de complaisance de l'encadrement peuvent contribuer à ce constat.

Apposant sa signature sur chacune des mémoires des étudiants dans **l'école supérieure des sciences et techniques de la santé de Sousse** dont il a la responsabilité, le Directeur est un observateur privilégié de leur qualité.

C'est dans cette optique que nous avons élaboré à votre intention un certain **nombre de règles et de recommandations à appliquer pour la préparation et la rédaction de votre mémoire**. Ces recommandations **validées par le comité de notre école** ont été fournies dans le but d'améliorer la qualité de ce travail. **Un comité de mémoire** est mis en place afin de vérifier l'application des procédures et des recommandations édictées. Dans ce guide, se trouvent **toutes les informations nécessaires à la préparation et à la réalisation de votre mémoire**.

Nous vous remercions pour tout le soin que vous apporterez à sa lecture et son application et vous prions de croire, chers Etudiants, à nos encouragements les plus sincères.

	<b>Formulaire</b>	Code FR-EVA-17
	<b>Guide_PFE</b>	Révision : 00
		Date : 12/09/2024

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES</b> .....	2
<b>LE SUJET DE THESE</b> .....	3
1- Choix du sujet .....	3
2- Direction de mémoire.....	3
3- Délais de réalisation .....	3
<b>PROCEDURES EN VUE DE LA SOUTENANCE D'UNE THESE</b> .....	4
<b>ETAPE I</b> : Inscription et approbation du sujet de mémoire .....	4
<b>ETAPE II</b> : Désignation du Jury .....	4
<b>ETAPE III</b> : Dossier de soutenance .....	5
<b>ETAPE IV</b> : Soutenance de la mémoire.....	6
1- Conditions pour la soutenance .....	6
2- Date de soutenance.....	7
3- Cérémonie de soutenance.....	7
4- Soutenance .....	7
5- Après la soutenance.....	8
<b>ATTESTATIONS ET DIPLOMES</b> .....	9
FORMULAIRE 1 .....	10
FORMULAIRE 2 .....	11
FORMULAIRE 3 .....	12
FORMULAIRE 4 .....	13
FORMULAIRE 5 .....	14
FORMULAIRE 6 .....	15
FORMULAIRE 7 .....	16
FORMULAIRE 8 .....	17
FORMULAIRE 9 .....	18
FORMULAIRE 10 .....	20
FORMULAIRE 11 .....	21
<b>RECOMMANDATIONS POUR LA PREPARATION DE LA MEMOIRE</b> .....	22
1-Présentation générale du contenu de mémoire .....	22
1-1 Typographie et marge.....	22
1-2 Tableaux.....	22
1-3 Figures.....	22
1-4 Pagination... ..	23
1-5 Abréviations... ..	23
2-Organisation du document.....	23
<b>Recommandations sur la forme</b> .....	23

	<b>Formulaire</b>	Code FR-EVA-17
	<b>Guide_PFE</b>	Révision : 00
		Date : 12/09/2024

**Recommandations sur le contenu .....24**

**BIBLIOGRAPHIE .....25**

1- Article de périodiques... .....25

2- Journal en format électronique..... 26

3- Ouvrage .....26

4- Chapitre dans un ouvrage..... 26

5- Conférence ou communication ayant fait l’objet d’une publication.....27

6- Mémoire... ..... 27

**LES ANNEXES .....27**

**Procédure du déroulement et de soutenance de mémoire.....28**

## INTRODUCTION

La soutenance d'une mémoire pour l'obtention de fin d'étude est l'aboutissement d'un long et laborieux cursus d'études dans **l'école supérieure des sciences et techniques de la santé de Sousse** permettant au candidat d'exercer de plein droit la technique de santé dans le secteur qu'il aura choisi. Elle est également l'occasion pour les futurs praticiens de concevoir, réaliser et rédiger, avec l'aide de ses aînés, un premier travail scientifique qui peut être le permis d'une activité de recherche féconde.

Ce travail de recherche est réalisé par l'étudiant sous la supervision d'un directeur de mémoire faisant partie des enseignants de notre école ou de l'une des facultés de médecine.

Les objectifs de la réalisation de ce travail de recherche sont les suivants :

- 1- Rédiger une problématique du travail de recherche et fixer ses objectifs,
- 2- Réaliser une bibliographie complète sur le sujet en respectant les recommandations en vigueur.
- 3- Lire de manière critique des articles scientifiques.
- 4- Se fixer une méthodologie permettant d'encadrer le travail de recherche.
- 5- Saisir et interpréter les données en utilisant les supports appropriés.
- 6- Rédiger, discuter et présenter les résultats de son travail selon les recommandations internationales.

Ce document résume les différentes étapes de la procédure à suivre scrupuleusement par l'étudiant en vue de la soutenance d'une mémoire et les innovations retenues par les instances de **l'école supérieure des sciences et techniques de la santé de Sousse**.

Pour tout éclaircissement, l'étudiant pourrait solliciter l'aide du Comité de mémoire, responsable administratif sous l'autorité du Directeur, spécialement affecté à cette tâche.

	<b>Formulaire</b>	Code FR-EVA-17
	<b>Guide_PFE</b>	Révision : 00
		Date : 12/09/2024

## DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

### **Réglementation pour l'obtention du diplôme de licence :**

Les conditions d'obtention du Diplôme National licence ont été fixées par un décret **2008-19** du 04/03/2008 (Journal Officiel du 4 Mars 2008) et l'arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 15/09/2009 ([www.cnudst.rnrt.tn](http://www.cnudst.rnrt.tn)) (Journal Officiel 15/09/2009) modifié par l'arrêté ministériel du 19/10/2012 qui stipulent :

*« La mémoire de fin d'étude de l'école supérieure des sciences et techniques de la santé de Sousse constitue un travail de recherche qui s'effectue sous la supervision d'un directeur de mémoire, choisi par l'étudiant parmi les enseignants de l'école supérieure des sciences et techniques de la santé de Sousse des facultés de médecine. Le sujet doit être agréé par le Directeur de l'école supérieure des sciences et techniques de la santé de Sousse ».*

### **Réglementation sur l'originalité du sujet :**

Il est porté à la connaissance de l'étudiant lors de l'élaboration de son manuscrit final que toute tentative de fraude par transcription (plagiat) est prohibée selon le décret n° **2007-2422** (JORT du 23 juin 2008). Des poursuites judiciaires peuvent avoir lieu en cas de plagiat.

Sont considérés des plagiats les cas suivants :

- La non mention avec précision et honnêteté de la source de chaque information lors de :
  - La reprise textuelle des documents d'autres auteurs,
  - L'utilisation des données, des graphiques ou autres,
  - L'exploitation des informations publiées sur internet ou circulant par tout autre moyen : électronique, audio-visuel, cinématographique ainsi que l'utilisation des logiciels et applications informatiques ou autres.
- La non mention entre guillemets de citations ou de leur traduction reproduites telle quelles.

L'encadreur doit orienter l'étudiant chercheur vers la recherche dans des domaines créatifs, l'appeler à éviter le plagiat et se conformer aux exigences de la recherche académique et à l'éthique scientifique.

	<b>Formulaire</b>	Code FR-EVA-17
	<b>Guide_PFE</b>	Révision : 00
		Date : 12/09/2024

Le Comité de mémoire est chargé de vérifier l'authenticité du travail scientifique et ce sur une copie numérique fournie après la fin du travail.

## LE SUJET DE MEMOIRE

### 1- Choix du sujet :

La mémoire est un travail de recherche dont le sujet est choisi entre l'étudiant et le directeur de mémoire. Il ne doit en aucun cas reprendre un travail déjà publié ou en cours de réalisation. Une vérification systématique est réalisée par le service de bibliothèque.

Le sujet devient officiel dès son acceptation par le Comité de mémoire et le Directeur. Sont vivement recommandés les études expérimentales ainsi que les études d'observation utilisant une approche prospective.

Sont prohibés les faits cliniques rares et les séries d'observations moins de 20 cas (sauf justification auprès du Comité de mémoire de la pertinence du sujet)

### 2- Direction de mémoire :

- Les enseignants de **l'école supérieure des sciences et techniques de la santé de Sousse (ESSTSS)** : de rang A ou B et le professeur para médicale.
- Les enseignants des Facultés de Médecine: de rang A ou B.

#### **Une co-direction est autorisée pour :**

- Les doctorant en sciences de santé
- Les étudiants en thèse de doctorat en sciences de santé
- Les étudiant en deuxième année mastère en sciences de santé
- Les résidents en médecine

### 3- Délais de réalisation :

Un délai de **quatre mois au minimum** est requis entre la date de l'acceptation du sujet signé par le Directeur et la date de la soutenance.

Si le candidat change de sujet, il doit annuler l'inscription du premier sujet après l'accord de son directeur et autorisation du Directeur.

**Un délai maximal de neuf mois** est autorisé pour le candidat pour soutenir sa thèse. Au-delà de neuf mois , une prolongation d'une année peut être octroyée au candidat après autorisation du Directeur.

	<b>Formulaire</b>	Code FR-EVA-17
	<b>Guide_PFE</b>	Révision : 00
		Date : 12/09/2024

## PROCEDURES EN VUE DE LA SOUTENANCE D'UNE MEMOIRE

Les étapes à suivre en vue de la soutenance d'une mémoire sont les suivantes :

### **ETAPE I : Inscription et approbation du sujet de mémoire**

L'inscription d'un sujet de mémoire peut se faire dès le début de la troisième année.

Le dépôt d'une **demande d'inscription** d'un sujet de mémoire auprès du service bibliothèque en vue de son approbation par le Comité de mémoire et le Directeur.

- Cette demande s'effectue sur un formulaire à retirer sur le site web de la l'école (**Formulaire 1**).
- Elle consiste en une présentation du projet de mémoire (**Formulaire 2**) co-signée par le directeur et co-directeur de mémoire (2 au maximum).
- Le dépôt de cette demande s'effectue auprès du service de la bibliothèque.
- Après vérification par les services de la bibliothèque et avis du Comité de mémoire, la réponse à cette demande sera délivrée dans un délai maximum de 3 semaines suivant son dépôt.
- L'enregistrement du sujet s'effectue sur un registre spécial après l'accord du Comité et du Directeur et cette date délimitera les délais, minimum de 4 mois et maximum de 9 mois, entre lesquels doit s'effectuer obligatoirement la soutenance.

Le changement d'un sujet de mémoire déjà inscrit doit être justifié, approuvé par le directeur et le Comité de mémoire, et accordé par le Directeur de l'école.

### **ETAPE II : Désignation du Jury**

- Dès l'approbation du sujet, le directeur de mémoire en concertation avec le Comité de mémoire, peuvent soumettre une proposition pour la composition du Jury, en vue de son approbation par le Directeur de l'école.
- La proposition de composition de Jury, rédigée sur formulaire (**Formulaire 3**), est co-signée par le Directeur de mémoire et le Comité de mémoire devra être conforme aux dispositions légales suivantes :

 المدرسة العليا للعلوم والتكنولوجيا والصحة بسوسة Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Sousse	<b>Formulaire</b>	Code FR-EVA-17
	<b>Guide_PFE</b>	Révision : 00
		Date : 12/09/2024

- ✓ Le jury doit être constitué d'un président, d'un membre et le directeur co-directeur de mémoire ou 1. Il ne doit pas dépasser 3 membres, y compris le président.
- ✓ Le président, désigné par le Directeur, doit être un enseignant de la Faculté de médecine de Sousse, ayant le grade de professeur ou maître de conférences agrégé ayant une ancienneté d'au moins trois ans.
- ✓ Le président du jury et au moins un membre doivent appartenir à **l'école supérieure des sciences et techniques de la santé de Sousse.**
- ✓ Une personne externe peut siéger dans le jury comme invitée, sans qu'elle ne soit signataire et son avis ne peut être que consultatif.
- ✓ Aucun jury ne peut siéger si le quorum de deux membres, n'est pas atteint.
- ✓ Le directeur ainsi que les personnes ayant des liens de parenté avec le candidat ne peuvent pas siéger dans le jury.

### **ETAPE III : Dossier de soutenance :**

Après correction de la mémoire par l'étudiant, le dossier de soutenance est déposé au service de PFE. Tous les documents doivent être conjointement signés par le directeur, le co-directeur, éventuellement et le président du jury.

En cas de demande de modifications par le comité de mémoire, le nouveau dossier de soutenance doit être complet et comporter tous les documents avec re-signature des documents corrigés par le directeur, le co-directeur éventuellement, et le président du jury.

Le dossier de soutenance comporte notamment :

- Une copie initiale complète qui devrait être remise au président de jury.
- Le résumé, les conclusions et les mots clés de la mémoire ainsi qu'une copie numérisée pour vérification des plagiat.
- Le visa du service de bibliothèque et du Comité de PFE.
- La signature du directeur de mémoire, du président du Jury  
**(Formulaire 4).**
- Les maquettes dûment remplies conformément aux modèles figurants aux **Formulaires 5 et 6.**
- Le permis de soutenance approuvé par le Directeur est remis au candidat

	<b>Formulaire</b>	Code FR-EVA-17
	<b>Guide_PFE</b>	Révision : 00
		Date : 12/09/2024

dans un délai maximum de **07 jours** après son dépôt.

- Un engagement d'authenticité et d'originalité de la mémoire qui devrait être signé et déposé dans le dossier administratif (**Formulaire 7**).

La mémoire doit répondre aux dispositions suivantes :

- Le contenu, dont le plan doit être de type IMRAD (**Recommandations**) doit comporter :
  - ✓ La liste des enseignants fournie par le service de scolarité.
  - ✓ Le serment du Technicien Supérieur en Santé en arabe et/ou en français.
  - ✓ Une table de matières avec numéro de pages des chapitres correspondants.
  - ✓ Une liste d'abréviations.
  - ✓ Une bibliographie rédigée selon les normes indiquées aux recommandations.

Le candidat doit remettre un exemplaire de la mémoire pour chaque membre de jury au minimum **07 jours** avant la date de soutenance.

## **ETAPE IV : Soutenance de la mémoire**

### **1- Conditions pour la soutenance :**

Sont admis à soutenir une mémoire de PFE :

- Les étudiants stagiaires régulièrement inscrits, à **l'école supérieure des sciences et techniques de la santé de Sousse**, en troisième année, et ayant validé leurs examens.

### **2- Date de soutenance:**

- Un délai de **dix jours** minimums est requis pour la date de la soutenance, après accomplissement de l'ensemble des formalités.
- La date de soutenance est fixée par le Directeur sur proposition du Président et des membres du Jury (**Formulaire 8**).

### **4- Cérémonie de soutenance**

- La cérémonie de soutenance ne peut se dérouler qu'en présence d'au moins deux membres du Jury.
- Elle est ouverte au public à l'exception des enfants en bas âge.
- La prise de photos est permise à condition de ne pas gêner le bon déroulement de la cérémonie.

	<b>Formulaire</b>	Code FR-EVA-17
	<b>Guide_PFE</b>	Révision : 00
		Date : 12/09/2024

- L'enregistrement vidéo est autorisé durant :
  - ✓ la présentation de l'exposé par le candidat et la discussion.
  - ✓ la proclamation du résultat après délibérations du Jury et lecture du serment par le candidat.

## 5- Soutenance

- La soutenance proprement dite consiste en un exposé de 15 à 20 minutes par le candidat sur les objectifs, la méthodologie, les résultats, les conclusions et les perspectives de son travail.
- A cet effet, le candidat doit utiliser un support audio-visuel.
- Cet exposé est suivi d'un débat de 20 mn à 30 mn avec les membres du Jury auquel devra participer directement le candidat et éventuellement son ou ses directeurs de mémoire.
- Le directeur de mémoire se charge de noter toutes les remarques et les critiques du jury. Le président recueille les recommandations et les remarques de chaque membre.
- A l'issue de ce débat, le Jury se retire pour délibérer avant de proclamer publiquement les résultats de sa délibération.
- Le travail est évalué par une grille d'évaluation indicative, mise à la disposition du Jury (**Formulaire 9**).
- Les résultats de la délibération comportent l'acceptation ou non du travail présenté. Deux cas de figures se présentent :
  - ✓ il n'y a pas de corrections demandées par les membres du jury, le travail est alors accepté et le candidat sera déclaré Technicien supérieur en santé. Le président du jury remettra un formulaire lui autorisant l'impression des copies en vue de les déposer à la bibliothèque.
  - ✓ En cas où des corrections sont exigées par les membres du jury, ces corrections seront rédigées dans un procès verbal, remis au candidat et au directeur par le président du jury. Le candidat sera déclaré Technicien supérieur en santé mais les corrections sont obligatoires avant le dépôt des documents à la bibliothèque.
- En cas d'acceptation, la mention de la mémoire est attribuée, après concertation des membres du jury, selon la grille d'évaluation qui sera jointe au procès verbal de la soutenance signé par les membres du Jury

	<b>Formulaire</b>	Code FR-EVA-17
	<b>Guide_PFE</b>	Révision : 00
		Date : 12/09/2024

(**Formulaire 10**). La mention accordée peut être :

- ✓ **Passable** : si l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et inférieure à 14/20
- ✓ **Assez bien** : si l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 12/20 et inférieure à 14/20
- ✓ **Bien** : si l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 14/20 et inférieure à 16/20
- ✓ **Très Bien** : si l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 16/20

#### 6- Après la soutenance :

- Le candidat doit apporter les corrections suggérées par les membres du jury et fournir une copie corrigée au président du jury qui vérifiera l'application de l'ensemble des corrections.
- Une fois toutes les corrections sont réalisées et vérifiées par le président du jury, le Directeur, après accord du Comité de mémoire autorise l'impression de la copie finale. (**Formulaire 11**)
- Le candidat doit alors déposer à la bibliothèque :
  - ✓ La copie finale dûment visée par le directeur, le co-directeur et le Comité de PFE
  - ✓ 2 exemplaires format papier et 1 copies PDF sur CD-Rom ou DVD.

### ATTESTATIONS ET DIPLOMES

1. Le candidat, peut dans un délai de dix à trente jours suivant la soutenance, retirer auprès du service de scolarité une **Attestation du Diplôme National de Technicien Supérieur en santé**.
2. La remise du **Diplôme National de Technicien Supérieur en santé**. se fera au cours d'une cérémonie publique organisée par l'ESSTSS.

	<b>Formulaire</b>	Code FR-EVA-17
	<b>Guide_PFE</b>	Révision : 00
		Date : 12/09/2024

## RECOMMANDATIONS POUR LA PREPARATION DE LA MEMOIRE

Afin de rédiger une mémoire claire et homogène en respectant les règles internationales de la publication, on vous fournit ces recommandations.

### ***1- Présentation générale du contenu de mémoire :***

#### **1-1 Typographie et marge**

Le texte doit être rédigé en utilisant l'une des polices suivantes :

- Times New Roman (taille 12) ; ou Arial (taille 12).
- Les paragraphes, la bibliographie et les légendes des tableaux ou des figures doivent avoir une interligne 1.5.
- La mise en page du mémoire comportera des marges (haut, bas, droit et gauche) de 2 à 2.5 cm chacune.

#### **1-2 Tableaux :**

Ils doivent être numérotés en **chiffres romains** et appelés dans le texte par ordre d'apparition. Ils doivent être insérés à proximité de leur premier appel et non pas regroupés en fin de thèse. Si leur taille est grande, ils doivent occuper une page entière (disposition « portrait » ou « paysage »).

Le titre doit surmonter le tableau en commençant par le rappel de son numéro.

D'éventuelles annotations supplémentaires indiquées dans le tableau peuvent être rajoutés : explications d'abréviations, indications des statistiques...

#### **1-3 Figures :**

Les figures doivent être numérotées en chiffres arabes entre parenthèses et appelées dans le texte par ordre d'apparition et non pas regroupées en fin de mémoire. Exemple : (*Figure 1*)

Si une figure est extraite d'un document publié, la référence complète de ce document doit figurer dans la légende.

La légende doit être sous la figure. Elle doit être rédigée de façon que le lecteur puisse comprendre la figure sans avoir à se référer au texte, y compris les indications statistiques.

Les iconographies doivent comporter une échelle, coupes, imageries médicales... La nature des colorations et marquages doivent apparaître dans la légende.

	<b>Formulaire</b>	Code FR-EVA-17
	<b>Guide_PFE</b>	Révision : 00
		Date : 12/09/2024

#### 1-4 Pagination

Toutes les pages doivent être numérotées, y compris les pages des figures et destableaux. Le numéro figurera en bas et à droite de chaque page.

#### 1-5 Abréviations

Les abréviations doivent être définies lors de leur première apparition selon le modèle : Transit œso-gastro-duodéal (TOGD).

Il est recommandé de fournir en début du manuscrit une liste d'abréviations dont il faut absolument l'utiliser.

Dans le texte les noms des auteurs d'un travail peuvent être abrégé en exemple :

A. Pascal et coll pour A. Pascal et collaborateurs ; ou A. Pascal et *al.* pour alienses (latin). Le terme et al. est obligatoirement en italique et suit d'un point.

### ***2-Organisation du document***

**Le document sera dans l'ordre suivant :**

**Couverture :** blanche et écrite en noir.

**Page de garde :** doit être conforme au modèle exigé par la faculté et disponible sur le site (**Formulaire 5**).

**La liste des enseignants :** actualisées

**Remerciements :** une page pour l'ensemble du jury et une deuxième pour les dédicaces.

**Serment :** en arabe et/ou en français.

**La table des matières :** avec les numéros de page de chaque chapitre, doit être complète et ne doit en aucun cas dépasser deux pages.

**Liste d'abréviations :** les abréviations sont mises après le plan.

Elles doivent répondre aux normes internationales et utilisées après la première citation dans le texte.

**Le corps du texte :**

#### ***Recommandations sur la forme***

Le nombre de pages ne doit pas excéder 60 pages.

	<b>Formulaire</b>	Code FR-EVA-17
	<b>Guide_PFE</b>	Révision : 00
		Date : 12/09/2024

La rédaction doit obéir à la structure IMRAD qui est organisée en quatre sections : introduction, matériels et méthodes, résultats et discussion. Au sein de chacune de ces sections, des niveaux de subdivision sont possibles, en utilisant les numérotations telles quelles sont présentées dans l'exemple :

## 1 Titre 1

### 1.1 Premier niveau

#### 1.1.1 Deuxième niveau

##### 1.1.1.1 Troisième niveau

Les différents chapitres doivent être bien équilibrés.

Il est recommandé de respecter les normes de la rédaction à savoir :

- L'utilisation du passé pour tous les événements qui sont survenus dans le passé. Le présent ne peut être utilisé que pour les notions bien établies.
- Le style de rédaction doit être scientifique et non littéraire (émotionnel).
- La rigueur scientifique par la précision des données et la concision.
- Ne jamais utiliser les abréviations dans les titres, les tableaux et les figures.

### ***Recommandations sur le contenu :***

#### **1- Introduction :**

Présentation de l'aspect général du sujet suivi par la problématique. Exposition des objectifs du travail.

#### **2- Matériel et Méthodes :**

Matériel : population d'étude, les critères de choix (inclusion et exclusion)

Méthodes : le type de l'étude (descriptive, analytique, ...), la période d'étude, le lieu, les techniques utilisées pour identifier le problème, les critères de jugement et d'évaluation et les tests statistiques utilisés éventuellement.

#### **3- Résultats**

Les résultats seront présentés en deux parties :

Partie descriptive et partie analytique.

Ils doivent être exprimés de préférence sous forme de tableaux et de figures. Aucune comparaison avec les résultats d'autres études n'est autorisée. Les résultats des tests statistiques doivent exister à ce niveau.

	<b>Formulaire</b>	Code FR-EVA-17
	<b>Guide_PFE</b>	Révision : 00
		Date : 12/09/2024

#### 4- Discussion

Discussion de la méthodologie utilisée.

Comparaison des résultats avec les données de la littérature et commentaires.

Faire ressortir, dans la mesure du possible, des recommandations pratiques (épidémiologique, diagnostic, thérapeutique...).

#### 5- Conclusion

On doit reprendre dans cette partie d'une façon succincte : les objectifs, la méthodologie, les résultats les plus marquants et qui doivent être commentés et comparés avec les données de la littérature.

Cette partie doit déboucher sur des recommandations et des perspectives.

### BIBLIOGRAPHIE

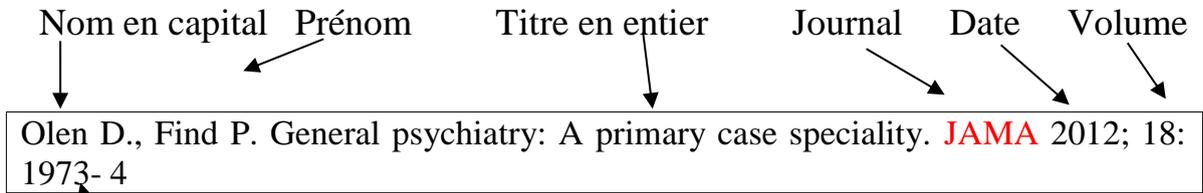
- Il est recommandé d'utiliser des articles publiés dans des revues scientifiques.
- Ne sont pas recommandés :
  - Les articles soumis pour publication ou sous presse.
  - Les résumés de congrès non publiés dans des revues scientifiques.
  - Les communications orales ou affichées.
  - L'utilisation des sites WEB en dehors des sites officiels d'organismes scientifiques (OMS, Instituts de recherche, sociétés savantes... ..)
- Les références bibliographiques sont numérotés en chiffre arabe et présentées dans le texte selon leur ordre d'apparition.
- Ne seront mises en bibliographie que les références citées et utilisées dans le texte.
- La rédaction de la bibliographie se fait selon les **recommandations de Vancouver** tel que les exemples suivants :

#### 1. Article de périodiques

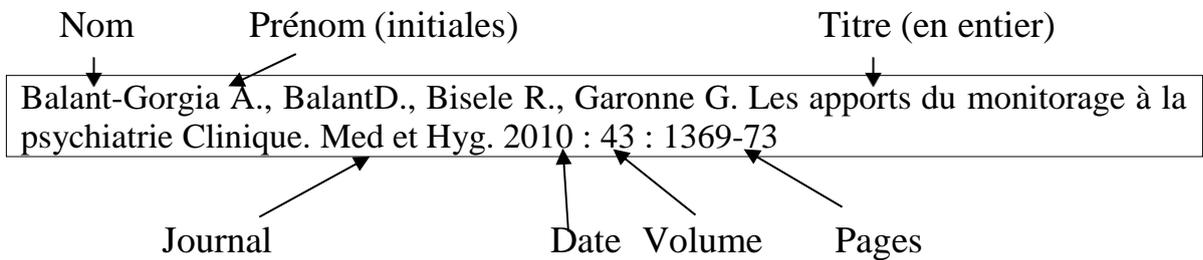
Le nom de la revue est indiqué en abrégé selon les références de l'index Médicus (consulter le site : <http://www.nlm.nih.gov>. Ou prendre comme base d'abréviation la liste des revues fournies en tête de chaque numéro de Janvier de l'Index Médicus). Et est suivi, sans point, de l'année de publication, suivie d'un point virgule, puis du numéro du tome du volume, suivit de deux points, puis de la première page de l'article séparée de page s de page sont transcrits. Il n'ya aucun espace entre les divers nombres contrairement aux règles habituelles de dactylographie. Si la référence provient d'un supplément, la mention « suppl... ] »

suit le numéro de volume. Il n'y a pas de retour à la ligne après chaque élément de référence.

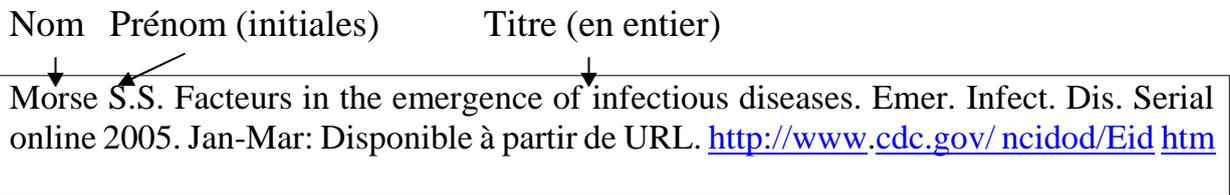
**Exemples :**



Pages



**2. Journal en format électronique**



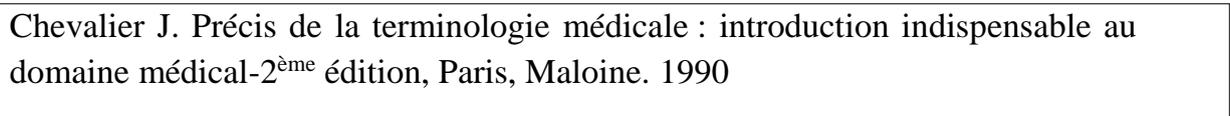
Année

Mois

Adresse électronique

**3. Ouvrage**

La référence doit comporter le nom et les initiales du prénom des auteurs, le titre de l'ouvrage, le numéro de l'édition, la ville et le nom de la maison d'édition, l'année de l'édition.



#### 4. Chapitre dans un ouvrage

Si les auteurs du chapitre sont identifiés, la référence comporte les noms et les initiales des prénoms des auteurs suivis d'un point, puis le titre du chapitre suivi d'un point, puis la mention « dans » ou « In » suivie de deux points. Viennent ensuite les noms et initiales des prénoms des rédacteurs de l'ouvrage, suivis de « ed » ou « eds » suivi d'un point. La ville puis le nom de la maison d'édition sont cités, puis l'année de l'édition et la première et la dernière page du chapitre.

Auteurs du chapitre

Chapitre

Manocha SL. Et Shantha TR. Enzyme histochemistry of nervous system. In: BOURNE(Geoffrey H.). The structure and function of nervous tissues. New york. London. Academic press 2000: vol II Structure and physiology, pp: 137-140

↓  
Ville

↓  
Auteur du livre

↓  
Editeur

↓  
VolumePages

#### 5. Conférence ou communication ayant fait l'objet d'une publication

Auteur (Nom complet et initiale prénom). Titre. In : Congrès (nom du congrès). Année, Lieu du congrès. N° communication. Pages du résumé.

#### 6. Mémoire

**Auteurs de la mémoire. Titre de la mémoire. Ecole Supérieure des Sciences et Technologie de santé de Sousse. Année, N°**

#### LES ANNEXES

Ne sont pas obligatoires et si elles existent, elles seront mises après le chapitre bibliographie.

Elles peuvent comporter des informations nécessaires pour approfondir les connaissances : le détail d'une méthode utilisée, un questionnaire, des critères de classification....



**Ecole Supérieure des Sciences  
et Technologie de santé de Sousse**

**Procédure du déroulement et de soutenance de mémoire**

Enregistrement du sujet de mémoire

Avis du Directeur de mémoire, Comité de mémoire, Directeur

Dépôt de la conclusion, le résumé et de la proposition du jury à l'administration

Avis du Comité de mémoire et du Directeur de mémoire. (Délai minimum de 10 jours)

**SOUTENANCE DE LA MEMOIRE**

Acceptation sans modifications

Acceptation avec modifications

Dépôt de la copie finale corrigée

Avis Président du jury

Permis d'impression par Directeur

Dépôt des copies à la bibliothèque (3 copies : 1 CD ou DVD, 2 copies papier)

Remise d'une attestation de **TECHNICIEN EN SANTE**  
(Délai d'obtention minimum 10 jours)

**REMISE DU DIPLOME DE TECHNICIEN EN SCIENCE DE LA SANTE**

**(Lors d'un cérémonial)**

**FORMULAIRE 1**

**DEMANDE D'INSCRIPTION  
D'UN SUJET DE MEMOIRE DE FIN D'ETUDE**

**À présenter en double exemplaires imprimé  
(Formulaire 1 et Formulaire 2 étant imprimés en recto-verso)**

Noms et Prénoms des candidats :	
1 : .....	
2 : .....	
N° de la C.I.N (ou passeport) :	Té11 : .....
1 : .....	Té12 : .....
2 : .....	E-mail 1 : .....
	E-mail 2 : .....
Date de dépôt de la demande : .....	Section : .....
Signature 1 :	Signature 2 :

<b>Nom et Prénom(s) du Directeur de mémoire</b>	
Grade et Spécialité :	Signature et cachet
Mail : .....	
Téléphone : .....	
Service et Hôpital :	
Etablissement :	

<b>Nom et Prénom(s) du Co-directeur de mémoire</b>	
Grade et spécialité :	Signature et cachet
Mail : .....	
Téléphone : .....	
Service et Hôpital :	
Etablissement :	

**Visa de la bibliothèque :**  
Date : .....

**Avis du Comité de mémoire :**

**Décision de Mr le Directeur :**

**FORMULAIRE 2**

**PRÉSENTATION DU PROJET (En une seule page)**

**1- Titre envisagé :** (ne dépasse pas 10 mots, il est informatif, interrogatif ou affirmatif. Un sous-titre est accepté).

**2- Problématique et intérêt du travail :**

**3- Objectifs du travail :**

**4- Méthodes d'investigation :** (préciser succinctement le type d'étude, la population, la méthode de collecte des données et les supports y affectant) :

Type d'étude : .....

Population à l'étude : .....

Service d'origine de la population d'étude (si applicable) : .....

Période d'étude (Recueil des données, Intervention, Expérimentation...):

de ...../...../..... à ...../...../.....

Méthode de collecte de données et les supports y affectant :

**5- Mots clefs provisoires :**

**6- Ce travail pose-t-il des problèmes éthiques : oui ( ) Non ( )**

Si oui, fournir un formulaire signé par le comité d'éthique.

**FORMULAIRE 3**

**PROPOSITION DU JURY DE MEMOIRE**

Sousse, le .....

**A Monsieur le Directeur**

**Objet : Approbation du jury de mémoire**

Monsieur,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation la composition du jury de la mémoire de ..... et.....

Intitulée :.....

.....

Président du jury : .....

Membres : .....

.....

Avis du comité de mémoire

Date

Le(s) Directeur(s) de la thèse :  
(Nom(s) Signature(s) et Cachet(s))

Décision du Directeur :

Date :

**FORMULAIRE 4**

**PERMIS D'IMPRIMER EN VUE DE SOUTENANCE DE MEMOIRE**

(à signer et délivrer par le président du jury)

**Nom et Prénom (s) du candidat :**

.....  
.....

Titre définitif de la Mémoire (en caractère d'imprimerie)

.....  
.....  
.....

Mots clés (Approbation des services de bibliothèque)<sup>(1)</sup>

.....  
.....  
.....

<b>Approbation et autorisation du Directeur</b>	<b>Approbation et autorisation du Président du Jury</b>	<b>Vérification par le Chef du Service de Scolarité</b>
Signature(s), nom(s) et cachets	Signature, nom et cachet	Signature, Nom et Cachet
Date :	Date :	Date :

Sousse, le

Le Directeur

<sup>(1)</sup> à remplir de façon **manuscrite par le Bibliothécaire.**

**FORMULAIE 5 : MAQUETTE DE MEMOIRE**

**République Tunisienne  
Ministère de l'Enseignement  
Supérieur Et de la Recherche  
Scientifique  
Ministère de la Santé Publique  
Université de Sousse  
\*\*\*\***

**Ecole Supérieure des Sciences  
et Technologie de santé de Sousse  
\*\*\*\*  
Année Universitaire ...../.....  
\*\*\*\***

N°.....



**Mémoire de Fin d'étude**

Présentée et soutenue publiquement le .....

par.....

.....

Né (e) le ..... à .....

Né (e) le ..... à .....

<b>Titre</b>	
<b>Mots-Clés</b>	

**Jury :**

**Président:**.....

**Membres :**.....

.....

Directeur (s) de la Mémoire :

(signature(s)et cachet(s))

**FORMULAIE 6 : MAQUETTE DE MEMOIRE**

**Ecole Supérieure des Sciences**

**et Technologie de santé de Sousse**

**Année Universitaire ...../ .....**

**Mémoire de Fin d'étude**

**N° .....**

Titre :

**RESUME Français/anglais/ (arabe) (maximum 350 mots)**

**Problématique :**

**Objectifs du travail :**

**Méthodes :**

**Résultats**

**Conclusion :**

**Mots-clés**

**FORMULAIE 7**

**ENGAGEMENT**

Je soussigné(e),  
Nom, Prénom,

.....

Directeur/co-directeur :

.....

Du PFE intitulé :

.....

.....

Réalisé par l' (les)  
étudiant(es).....

.....

Inscrit(es) en

.....

Suite aux procédures de détection de plagiat via la plateforme [Turnitin](#) , je certifie que ce mémoire est vérifié le .....et il a eu un taux de plagiat de .....

Ce PFE est :

/\_/ autorisé à l'impression (si le taux de plagiat est  $\leq 15\%$ )

/\_/ doit être réviser

Fait à ....., le \_\_ / \_\_ / 2025

Signature :

**FORMULAIRE 8**

**Grille d'évaluation de mémoire**

**Identité du Candidat :**

Nom

Prénom


**Titre de la mémoire :**

--

Critères	Cotation
<b>Titre</b> - Clair -- Précis -- Concis --- Informatif - Concordant au contenu de la thèse	(.. /5 points)
<b>Pertinence et originalité du sujet</b>	(.. /5 points)
<b>Problématique et intérêt du travail clairement énoncés</b>	(... /5 points)
<b>Objectifs bien formulés</b>	(.. /5 points)
<b>Type de l'étude</b> Prospective / interventionnelle (15 points) Cas-témoin (10 points) Transversale analytique (5 points) Autres études multicentriques (5 points)	(.. /15 points)
<b>Autres aspects méthodologiques</b> - Population d'étude (critères d'inclusion et d'exclusion, techniques d'échantillonnage et taille de l'échantillon) (5 points) - Instruments de mesure appropriés et validés (5 points) - Analyse statistique (5 points)	(... /15 points)
<b>Résultats</b> - Présentation des résultats (5 points) - Analyse et exploitation des données (10 points)	(... /15 points)
<b>Discussion</b> - Interprétation des résultats (5 points) - Argumentation par rapport à la littérature (5 points) - Atteinte des objectifs et discussion des limites du travail (5 points)	(... /15 points)
<b>Conclusion et résumés français et anglais</b>	(... /5 points)
<b>Références bibliographiques</b> - Présentation selon les recommandations de Vancouver - Usage rationnel - Pertinence - Actualisation	(... /5 points)
<b>Structure IMRAD</b>	(... /5 points)
<b>Style de rédaction</b> - Qualité de rédaction (orthographe, grammaire) - Iconographie	(.. /5 points)
<b>Total</b>	(.... /100)

**Le Président du Jury    Date :**

**FORMULAIRE 9**

**N° :**

**PROCES VERBAL DE**  
**SOUTENANCE DE MEMOIRE**

Les membres de jury réunis le \_\_\_\_\_ :  
Après délibération sur la Mémoire portant sur le sujet suivant :

Sous la direction de(s) :

Accorde à :

Nom	Prénoms

Le projet de fin d'étude avec la mention :

.....  
.....

MEMBRES DU JURY	SIGNATURES

**FORMULAIRE 10**

**PERMIS D'IMPRESSION DEFINITIF DE LA MEMOIRE**

**Nom et Prénom (s) du candidat :**

.....  
.....

Titre définitif de la mémoire (en caractère d'imprimerie)

.....  
.....

Mots clés :

.....  
.....

Approbation et autorisation du Président du Jury	Approbation et autorisation du Comité de mémoire	Approbation et autorisation du Directeur
Date :	Date :	Date :

Sousse, le